



DOCUMENT VALIDE PAR
LE CONSEIL EXECUTIF
le 8/12/09

DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE PROGRAMME D' ACTIONS

AVERTISSEMENT :

Le programme d'actions ci-dessous a été proposé par la Commission Développement Durable, après sa réunion du 18/11/2009

Il résulte de la contribution des ateliers thématiques de cette commission à laquelle se sont ajoutées d'autres réflexions glanées dans différents articles et colloques ainsi que des éléments tirés de la convention cadre signée entre les Ministères de l'Ecologie (MEEDDM) et de la Santé, de l'ADEME, la FHF et la FEHAP le 27 octobre 2009.

Il se compose de 3 volets :

A. – OBJECTIFS OPERATIONNELS 2010 - 2011

B. - ACTIONS EN ANTICIPATION CITE SANITAIRE

C. - PERSPECTIVES D' ACTIONS 2012-2015

Ce document qui témoigne de l'engagement du Centre Hospitalier dans une démarche de développement durable a été validé par le Conseil Exécutif lors de sa séance du 8 décembre 2009. Il fait l'objet d'une communication interne et externe et a vocation à évoluer périodiquement.

A – OBJECTIFS OPERATIONNELS 2010 - 2011

	objectif 2010	objectif 2011	suivi
1. GESTION DES DECHETS ET REJETS			
1.1. Optimiser et accompagner la réorganisation des filières de tri- collecte et élimination des ordures ménagères (rédaction de procédure, communication sur tri sélectif – notes, affiches, campagne de sensibilisation.....),	X		
1.2 optimiser le tri à la source entre déchets assimilés aux ordures ménagères et DASRI	X	X	
1.3. S'engager vers l'utilisation de produits lessiviels sans phosphates		X	
2. ACHATS-ECORESponsables & CONSOMMABLES HOSPITALIERS			
2.1 poursuivre et renforcer l'intégration des exigences environnementales et sociales dans les spécifications techniques des cahiers des charges (éco-label) et dans les conditions d'exécution des marchés (promotion de l'emploi des personnes en difficulté d'insertion et/ou handicapées, modalités de livraison ou d'exécution des fournitures, travaux et services)	X		
2.2 introduire dans les dossiers de consultation des obligations supplémentaires en matière de prévention de production de déchets (emballage notamment)	X		

2.3 introduire dans les dossiers de consultation des prescriptions supplémentaires en matière d'étiquetage de manière éviter la banalisation de produits cancérigènes, mutagènes ou repro-toxiques en milieu de vie et de travail		X	
2.4 orienter préférentiellement les achats vers des mobiliers bois dont les bois sont issus de forêts certifiés PEFC ou FSC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). Pour les sièges, veiller à une ergonomie optimale qui permettra d'accepter ou non de tels choix. De même la solidité des ces équipements est à mettre en avant dans les critères de choix.	X		
2.5 Achats ou renouvellements des lave-vaisselle: exiger un marquage énergétique A+ , s'il existe		X	
2.6 Achats de véhicules éligibles au « bonus écologique » (plafond de 130 g de CO ² /km) et de véhicules propres pour distances courtes	X		
2.7 Généraliser le système de pré-imprégnation des équipements de nettoyage des sols		X (2012)	
2.8 expérimenter le nettoyage des sols à la vapeur d'eau pour réduire le recours aux produits habituels et supprimer les produits résiduels potentiellement toxiques pour les usagers	X		
2.9 Arrêter d'utiliser le DAKIN en usage de détartrant : Utiliser le vinaigre blanc plus économe et peu ou pas polluant.		X	
2.10 Engager la réflexion sur l'utilisation, le choix et le cycle de vie des barquettes alimentaires à usage unique.		X	
3. CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS DURABLES			
3.1 adopter le principe de retenir le LABEL EFFINERGIE de type (Bâtiment à Basse Consommations) pour les nouveaux bâtiments (>surcoût de l'ordre de 10 à 15 %) tel que MPR, crèche, archives, restructuration long séjour, CMP Saint—Michel-Chef-Chef, Hôpital de jour de psychiatrie Guérande	X		
3.2 En rénovation pour pédiatrie, néonatalogie et maternité, ne faire usage que de peintures sans COV ou à taux de COV très réduits,	X		
3.3 En rénovation et construction neuves, conserver toutes les distributions sanitaires de l'eau (Eau Froide Sanitaire et Eau Chaude Sanitaire) en cuivre NF pour bénéficier de l'effet bactériostatique de ce matériau	X		
3.4 En rénovation et construction neuves, prévoir des robinetteries, notamment pour les lavabos, permettant d'assurer un réglage du débit. Prévoir un réglage de la temporisation réduit sur les robinetteries à commande électronique..	X		
3.5 En rénovation et construction neuves, systématiser les chasses d'eau à double commande, intégrant une chasse réduite.	X		
3.6 rechercher et expérimenter de nouvelles modalités de désherbages des espaces verts sans produits chimique (utilisation de jets de vapeur,...)		X	
3.7 Choisir de plantes économiques en eau.	X		
4. TRANSPORTS			
4.1 Privilégier le co-voiturage et le transport ferroviaire pour certains déplacements professionnels (en particulier vers les villes de Nantes, Angers, Le Mans et naturellement Paris)		X	
4.2 privilégier l'organisation de vidéoconférences aux déplacements		X	

4.3 analyser le taux de remplissage des véhicules logistiques du CH afin de limiter les flux	X		
4.4. rechercher des prestataires de transports sanitaires certifiés ISO 140001 dans la consultation à relancer en 2012		X	
4.5 préconiser et former les chauffeurs et utilisateurs à l conduite rationnelle « éco-conduite » (vitesse, consommation, utilisation moteur, temps de freinage....)	X	X	
5. ENERGIE ET FLUIDES			
5.1 sensibiliser et favoriser les comportements éco-responsables en matière d'utilisation des éclairages et des équipements informatiques (extinction des éclairages superflus des locaux et circulations, déconnection des ordinateurs et périphériques en cas d'absence,....)	X		
5.2 sensibiliser et favoriser les comportements éco-responsables en matière de chauffage des locaux non utilisés à certains moments de la semaine (ex. bureaux,.....)	X		
5.3 sensibiliser et favoriser les comportements éco-responsables (personnel, patients, visiteurs) en matière d'utilisation des sanitaires de manière à obtenir une stabilisation puis une diminution des consommations d'eau		X	
6. OUTILS DE COMMUNICATION			
6.1. privilégier les équipements d'édition collectifs et partagés afin de réduire le nombre, la dispersion et les coûts de consommables des outils d'impression	X		
6.2 systématiser lorsque c'est techniquement possible les impressions de documents papier en recto-verso	X	X	
6.3. accélérer la dématérialisation d'un maximum de document de gestion et de communication	X	X	
7. MANAGEMENT			
7.1 Développement durable et communication			
7.1.1 Sensibilisation générale du personnel à la démarche développement durable à l'hôpital (rubrique régulière dans Regard, organisation de conférences à thème)	X	X	
7.1.2 sensibilisation spécifique sur action particulière, sur une période déterminé (exemple : quinzaine du tri sélectif, semaine éco-citoyenne sur l'économie d'électricité....)		X	
7.1.3 sensibilisation des organisateurs de réunions et évènements à l'écoresponsabilité (origine des ingrédients alimentaires – vaisselle et papier recyclable – transports – Hébergement - lieux, technique et décoration - Communication.....) > rédaction d'une fiche technique	X		
7.2 Intégration institutionnelle de la démarche de développement durable			
7.2.1. Evaluer annuellement la progression de la démarche par participation au baromètre du développement durable PG Promotion dans les établissements de santé et par utilisation de l'autodiagnostic C2DS	X	X	
7.2.2 Adhésion de l'établissement à la convention cadre entre les Ministères de l'Ecologie (MEEDDM) et de la Santé, de l'ADEME, FHF et FEHAP du 27 octobre 2009.	X		
7.2.3 Adhésion de l'établissement au Comité pour le Développement Durable en santé (C2DS)	X		
7.2.4 Intégration de la démarche Développement durable dans le projet d'établissement (PE) et dans les contrats de pôles à rédiger.		X	

7.2.5 Identification d'une ligne budgétaire « action de développement durable » au programme d'investissement (travaux, équipement, informatique.....)	X		
7.2.6 Identification d'une rubrique « action de développement durable » au plan de formation (bilan carbone, éco-conduite, gestes écoresponsables....)		X	
7.2.7 Relancer les actions de coopération nord <> sud (Madia, Kribi...)	X		
7.3. coopération avec les acteurs locaux (Ville de Saint-Nazaire, Carène, Silène....)			
7.3.1 Rechercher la coordination d'actions avec les acteurs locaux en matière de déchets (déchets diffus notamment), d'eau et d'assainissement	X		
7.4 responsabilité sociale et sociétale			
7.4.1 augmenter la proportion d'achats et de prestations commandés auprès des organismes de travail protégé ou adapté	X		

B. ACTIONS EN ANTICIPATION CITE SANITAIRE

	objectif 2010	objectif 2011	Suivi
B.1. Obtenir de l'emphytôte des ajustements et améliorations du projet sur des points limités mais emblématiques tels que :			
B.1.1 des peintures sans COV ou à taux de COV très réduits, en pédiatrie, Néonatalogie et maternité		X	
B.1.2 Récupération partielle d'au moins une partie des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et nettoyage des cours et abords	X		
B.1.3 Réfléchir aux mesures et dispositifs à mettre en œuvre dans le but de réduire les rejets dans les effluents de substances toxiques (médicaments notamment, ...)	X		
B.1.4 des arbres sur les parkings offrant de larges zones d'ombre pour qu'en été les usagers (visiteurs, patients et personnels) puissent protéger leur véhicule du soleil et faire un moindre appel à la climatisation embarquée (générateur alors d'économie de carburant, la climatisation automobile introduisant une surconsommation des véhicules).	X		
B.2. Définir une politique de développement durable commune avec le PHMSN et le GCS MPR			
B.2.1. Préparer un plan de déplacement d'entreprise		X	
B.3. Réunir les conditions pour que le transfert vers le nouveau site se déroule le plus harmonieusement possible			
Au plan de l'information des patient set des professionnels de santé		X	
Au plan technique	X	X	
Au plan social	X	X	
Au plan culturel		X	

C. PERSPECTIVES D' ACTIONS 2012-2015

	Suivi
1. GESTION DES DECHETS ET REJETS	
réflexion sur la problématique « consommables à usage unique et déchets »	
2. ACHATS-ECORESponsables & CONSOMMABLES HOSPITALIERS	
Examen systématique des consommables achetés et retrait de ceux présentant des composants toxiques ou non recyclables (ex: phtalates, PVC, piles jetables...)	
3. CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS DURABLES	
Lors du renouvellement d'appareils de nettoyage privilégier les matériels utilisant la vapeur d'eau sans produit additif chimique complémentaire (réduction des pollutions intérieures et pollution des eaux de rejets).	
4. TRANSPORTS	
Mise en œuvre d'une liaison cité sanitaire <>Heinlex par véhicule électrique	
Favoriser les déplacements à vélo pour personnels et visiteur (parking à vélo, piste cyclable,)	
Favoriser les déplacements du personnel par transport en commun (prise en charge à hauteur de x % des abonnements « transports collectifs »)	
5. ENERGIE ET FLUIDES	
6. OUTILS DE COMMUNICATION	
7. MANAGEMENT	
7.1 Développement durable et communication	
Harmonisation des actions de développement durable avec le PHMSN et le GCS MPR	
Réaliser le bilan carbone du nouveau site hospitalier et construire un outil de mesure de son empreinte environnementale	
7.2. coopération avec les acteurs locaux (Ville de Saint-Nazaire, Carène, Silène....)	
en matière de transports collectifs (liaisons par transport en commun et individuels - pistes cyclables....)	
en matière de logement des personnels	
7.3 responsabilité sociale et sociétale	
réduction des expositions aux substances cancérigènes, mutagènes ou repro-toxiques en milieu de vie et de travail	
prévention des pathologies notamment par la nutrition, l'éducation à la santé, lutte contre les conduites addictives	
développement durable et valeurs hospitalières (« d'abord ne pas nuire »), transparence, confidentialité, culture d'établissement)	
Résorption de l'emploi précaire	